

7^e Forum Fintech



La septième édition du Forum Fintech, espace d'information et de discussion entre acteurs de la fintech en France et les autorités publiques, s'est déroulé le 4 décembre dans les locaux de l'AMF.

Créé en 2016 et animé conjointement par l'ACPR et l'AMF, le Forum Fintech réunit périodiquement des acteurs fintech de la place et les autorités. Instance de veille et d'information sur les faits saillants de l'actualité, il permet de nourrir un dialogue entre les professionnels et les institutions mais aussi d'orienter les axes de travail pour les sujets phares.

Cette dernière édition a été comme à l'accoutumée riche en informations et en interactions avec l'auditoire.

Un point d'actualité a permis de présenter les derniers développements sur l'Ordonnance « blockchain » et le décret à venir sur les titres non cotés puis d'évoquer l'augmentation du nombre et des montants des projets d'ICO (levées de fonds par émission de jetons) en France.

Les régimes envisagés, dans le cadre du projet de loi PACTE, pour les ICO et les prestataires de services sur actifs numériques ont ensuite fait l'objet d'un exposé détaillé.

Toujours dans l'actualité réglementaire, le *Crowdfunding* a été abordé sous deux angles : d'une part la proposition de règlement européen, d'autre part les dispositions proposées dans le cadre de la loi Pacte sur le cumul des statuts d'IFP (Intermédiaires en Financement Participatif) et d'IOBSP (Intermédiaires en Opérations de Banque et Service de Paiements). Ce second point, inspiré par les travaux du Forum Fintech, illustre la capacité de diagnostic et de proposition de cette instance de dialogue.

Mais le Forum Fintech, ce sont aussi des travaux prospectifs : un point d'étape a ainsi permis de rendre compte des réflexions de la *task force* sur l'intelligence artificielle (IA), animée par l'ACPR dans le cadre du Forum. Ces travaux, enrichis des discussions en cours à l'international, ont permis à l'ACPR d'élaborer un document de réflexion sur les enjeux de l'IA pour le secteur financier, document qui sera soumis à une large consultation publique de fin décembre à fin février 2018.